

SALAIRES 2019



NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE LES AGENTS DU GPF AU RÉGIME SEC

Paris, juillet 2019

A l'occasion de la Table Ronde NAO 2019 du 2 juillet, l'Entreprise a fait trois propositions aux Organisations Syndicales.

- ✓ 1^e mesure : Une proposition de revalorisation de la GrAtification d'EXploitation GAEX 2019 pour tous les agents contractuels et statutaires.

Soit 150 € brut en moyenne sur la paie de juillet 2019.

L'UNSA-Ferroviaire déplore l'iniquité de cette mesure par sa hiérarchisation !

- ✓ 2^e mesure : La création de la Position de Rémunération (PR) 20 pour tous les agents de conduite bloqués à TB3 19

Même si cette mesure est réclamée dans nos orientations syndicales métiers, il n'en demeure pas moins que l'Entreprise joue un jeu malsain entre les catégories de personnel.

L'UNSA-Ferroviaire réitère sa demande de déblocage de la Grille pour TOUS les autres salariés.

- ✓ 3^e mesure : Reconduction de la mesure compensatrice de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) en comparant l'évolution de la rémunération sur la période 2015 à 2019 et l'inflation constatée sur la même période. Paiement sur la paie d'avril 2020 sous forme de gratification individuelle.

L'UNSA-Ferroviaire regrette la pérennité de cette mesure qui dure depuis trop longtemps, puisqu'elle compense l'absence d'augmentation des salaires, bloqués depuis quatre ans.